

Appel à communications pour le colloque

Le populisme au concret

Perspectives ethnographiques et comparées autour d'une notion controversée

ERMES, Université de Nice-Sophia Antipolis - 13-14 juin 2013

Catégorie politique revendiquée avant de devenir une catégorie de la science politique, la notion de « populisme » fait l'objet d'un usage à la fois récurrent et polémique. Si le recours à cette notion fait souvent consensus dès lors qu'il s'agit des « populismes fondateurs » de la fin du XIXe siècle ou du « populisme consolidé » latino-américain des années 1950¹, les tentatives de formalisation de la notion à partir de ces expériences ont débouché sur des conclusions somme toute assez vagues : le populisme désignerait un « style » politique anti-élitiste marqué de « l'appel au peuple »², et se traduirait, au gouvernement, par l'émergence de structures étatiques aux logiques clientélistes et corporatistes³, et des pratiques « anti-politiques » qui, par souci d'efficacité immédiate *via* des politiques électoralistes, tendraient à un parasitage des institutions politiques et administratives formelles⁴.

Ces définitions « canoniques » ont ouvert la voie à de riches et innombrables réinterprétations, à la faveur de l'apparition de phénomènes politiques laissant apparaître une familiarité, même lointaine, avec ces expériences initiales (telle l'émergence de l'extrême-droite ou d'*outsiders* en rupture avec les systèmes politiques établis, en Amérique latine comme en Europe). La notion de populisme a ainsi retrouvé une nouvelle vigueur. Cependant, réduisant ces expériences à autant d'éruptions « anti-politiques » teintées d'illégitimité, cette remise au goût du jour s'est largement traduite en une prolifération de travaux souvent synonyme de « cacophonie »⁵, la notion acquérant par ailleurs une dimension nettement péjorative. Ainsi, la littérature récente⁶ consacrée aux « populismes » contemporains évoque-t-elle la « tentation populiste » comme un danger, qu'il s'agisse de l'Amérique latine⁷ ou de l'Europe⁸. Cette inflation du label « populiste » pose donc toute une série de problèmes, d'ordre conceptuel ou normatif, que n'ont pas manqué de souligner de nombreux auteurs, telle Annie Collovald qui montre que qualifier le Front national de parti populiste conduit à occulter sa

¹ Guy Hermet, *Les populismes dans le monde. Une histoire sociologique. XIXe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 2001.

² Margaret Canovan, *Populism*, New York/Londres, Harcourt Brace Janovitch, 1981.

³ Voir les réflexions de Bruno Lautier sur « l'État social populiste » : « L'État-providence en Amérique latine : utopie légitimatrice ou moteur du développement ? », dans Bérangère Marques-Pereira (dir.), *L'Amérique latine : vers la démocratie ?*, Bruxelles, Complexe, 1993.

⁴ Guy Hermet, *op. cit.*, p. 51.

⁵ Alexandre Dézé, « Le populisme ou l'introuvable Cendrillon. Autour de quelques ouvrages récents », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 1, 2004, pp. 179-190.

⁶ Voir entre autres : « Le populisme, contre les peuples ? », *Cités*, n° 49, 2012/1 ; « Populismes », *Critique*, n° 776-777, 2012/1-2 ; « Cultures populaires. Populismes et émancipation sociale », *Mouvements*, n° 57, 2009/1.

⁷ Olivier Dabène, *Amérique latine, la démocratie dégradée*, Bruxelles, Complexe, 1997.

⁸ Olivier Ihl, Janine Chêne, Éric Viale et Ghislain Waterlot (dir.), *La tentation populiste en Europe*, Paris, La Découverte, 2003. Voir également : Pierre-André Taguieff, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, Paris, Berg International, 2002 ; Jean-Pierre Rioux (dir.), *Les populismes*, Paris, Perrin, 2007 ; Dominique Reynié, *Populisme, la pente fatale*, Paris, Plon, 2011.

filiation avec l'extrême-droite française⁹.

Il en résulte que le populisme en tant que champ d'étude constitue un domaine profondément clivé entre deux types de travaux : ceux qui mobilisent la notion en tant que concept opératoire permettant de mieux comprendre le phénomène étudié, et ceux qui en contestent l'usage. Partant des discours (notamment ceux qui opposeraient un peuple idéalisé à des élites « corrompues ») ou de l'étude de certaines pratiques qui caractériseraient le style populiste (d'un style de *leadership* fondé sur le charisme du chef à des modes d'action publique court-circuitant les canaux institutionnels traditionnels), les travaux qui relèvent du premier type recourent au terme « populisme » avec une réelle ambition analytique et heuristique afin d'offrir des perspectives comparatives. Le second type de travaux renvoie au contraire à une littérature critique quant au recours à cette notion ; ils insistent plus volontiers sur les dimensions méthodologiques, voire politiques, de son usage et sur l'impossibilité de la définir. Un tel constat nous amène à nous interroger : la notion de populisme peut-elle encore servir à quelque chose ? La question paraît difficile à trancher en l'état. Dans un cas, on tend à travailler à partir d'une échelle « macro » ou d'objets peu propices à renseigner autrement que de façon très floue sur le caractère opératoire ou non de la catégorie, au-delà de questions relatives au « style » politique. Dans l'autre, la réflexion notionnelle conduit à ne prêter qu'un faible intérêt aux phénomènes auxquels la notion est appliquée.

Face à cet antagonisme difficilement surmontable en apparence, notre parti-pris consiste à réinterroger les pratiques dites « populistes ». Dans le sillage de certains travaux consacrés au totalitarisme¹⁰, il paraît en effet envisageable de « banaliser » l'emploi d'outils et l'entrée par des objets *a priori* triviaux, pour dépasser la normativité qui entoure les phénomènes étudiés. Partir ainsi des pratiques permettrait, en effet, soit de renforcer la conceptualisation d'une notion qui manque de rigueur analytique, soit au contraire d'achever de la déconstruire. Indissociablement, nous voudrions également réfléchir aux processus de labellisation qui conduisent les acteurs politiques - mais aussi les chercheurs - à recourir à cette notion, que ce soit pour la revendiquer pour soi afin d'établir un lien symbolique avec « le peuple » ou tenter de disqualifier un concurrent. À cette fin, les communications pourront s'inscrire dans l'un des deux axes suivants :

Axe 1 : Le populisme revisité

Le premier axe porte sur l'analyse des actions collectives et des pratiques concrètes et routinières des individus, organisations ou régimes que l'on qualifie généralement de populistes. En fonction de quelles caractéristiques certaines formes d'organisation, sociales ou plus spécifiquement partisans, sont-elles qualifiées de populistes ? Dans quelle mesure les pratiques censées relever du populisme constituent-elles une spécificité au regard des pratiques politiques institutionnelles plus traditionnelles (ou réputées telles) ? Quelles modalités d'action publiques sont ainsi étiquetées ? Dans cet axe, il s'agira, tel un préalable à la réflexion sur la notion même, de revisiter par le prisme du quotidien les objets (organisations ou politiques publiques) traditionnellement

⁹ Annie Collovald, *Le « populisme du FN » : un dangereux contresens*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant, 2004.

¹⁰ En particulier : Jay Rowell, *Le totalitarisme au concret : les politiques de logement en RDA*, Paris, Economica, 2006.

qualifiés de populistes afin d'en mesurer l'éventuelle singularité.

Les organisations « populistes »

Le populisme est souvent analysé comme l'expression d'une relation clientélaire directe entre les masses populaires et un chef ou un « patron ». Mais cette approche tend à cacher des pratiques complexes d'interactions à différents niveaux. Une illustration en est donnée par les travaux de Javier Auyero où l'Argentine péroniste est relue à l'aune des interactions entre acteurs locaux dans les quartiers populaires, loin des considérations sur le charisme du leader Juan Domingo Perón¹¹. À travers un regard essentiellement ethnographique, il s'agira donc d'analyser les rapports ordinaires au politique habituellement associés à l'appellation « populiste » au sein des organisations dont le projet est centré sur la « défense des intérêts du peuple », et ce sans exclusive quant à leur orientation ou à leur forme organisationnelle (partisane, syndicale ou associative). Il s'agira aussi de s'interroger sur ce que ces formes hétérodoxes du « faire politique » disent des champs politiques nationaux ou locaux analysés.

Les « populistes » au pouvoir : une action publique « pour le peuple » ?

Les expériences récentes dites « populistes » en Amérique latine se sont fréquemment caractérisées par une reconfiguration brutale des champs politiques nationaux, avec notamment une marginalisation des organisations partisanes qui structuraient traditionnellement ces champs. On peut alors se demander si ces changements se répercutent sur le recrutement du personnel politique et administratif. Y-a-t-il vraiment un style de gouvernement spécifique aux régimes dits « populistes », notamment quant au respect des canaux institutionnels de l'action publique ou de la mise en œuvre de politiques sociales aux finalités clientélares ?

Axe 2 : Populisme et populaire, ou les enjeux des usages savants et profanes d'une catégorie

Les usages du terme « populiste » au sein des champs politiques nationaux, mais aussi au sein du champ académique, constituent des enjeux à part entière, tantôt mobilisé pour décrédibiliser les rivaux, tantôt revendiqué comme une preuve de l'attachement au « peuple » (spontanément ou par renversement du stigmaté). Nous analyserons ici les usages pratiques de ce terme « connoté » par les acteurs, ainsi que les processus d'étiquetage sous-jacents dans les travaux académiques, afin d'interroger la frontière entre catégorie indigène et catégorie savante.

Les usages pratiques du terme « populisme », entre stigmaté et revendication

L'élaboration par les organisations qualifiées de « populistes » d'une rhétorique polémique s'appuyant sur la perpétuation des conflits sociaux est perçue comme un de leurs instruments privilégiés de mobilisation politique¹². Les dénonciations de cette rhétorique *via* l'apposition de l'étiquette populiste peuvent alors conduire à invisibiliser les classes populaires. Il convient alors de se demander de quel « peuple » parlent les agents du champ politique, qu'ils revendiquent ou endossent l'étiquette, ou bien qu'ils la récuse¹³ ou la mobilisent. De même, quel rôle jouent les médias dans ces processus

¹¹ Javier Auyero, *Poor People's Politics, Peronist Survival Networks and the legacy of Evita*, Duke University Press Books, 2001.

¹² Ernesto Laclau, *op. cit.*

¹³ Marc Lazar, « Du populisme à gauche : les cas français et italien », *Vingtième siècle*, vol. 56, n° 56,

d'étiquetage ?

L'usage d'une catégorie scientifique « au concret » : le « populisme »

Largement utilisé par les acteurs politiques comme par les commentateurs de l'actualité politique, la notion est également produite, indirectement, par les politistes et sociologues qui, en la mobilisant, la légitiment de fait. Ce sous-axe interroge donc les logiques de labellisation dans les recherches universitaires. Comment la catégorie s'impose-t-elle aux chercheurs dans la phase de construction de l'objet ? Quels avantages les chercheurs peuvent-ils y trouver du point de vue heuristique ? Quel est le rôle de la littérature préexistante dans le choix d'une telle catégorie ?

Modalités de soumission

Les communications se fonderont avant tout sur des enquêtes, sans exclusive quant à la nature des terrains, des échelles (locale ou nationale, voire internationale), des aires culturelles, ou du type d'analyse mobilisé (synchronique ou diachronique, monographique ou comparative). Les réflexions d'ordre épistémologique, notamment celles qui analysent des cas concrets de mobilisation de la notion dans le cadre de travaux académiques, sont bienvenues, de même que les propositions émanant d'autres disciplines telles que la sociologie, l'histoire et l'anthropologie.

Les propositions de communication devront comporter les éléments suivants :

- Nom, prénom du ou des auteurs et institution de rattachement
- Titre de la communication
- Proposition : outre la problématique, elle devra comprendre une présentation du terrain, du matériau empirique ainsi que de la méthodologie employée.
- Bibliographie succincte le cas échéant.

Les propositions de communication, d'une longueur ne dépassant pas les deux pages, devront parvenir aux organisateurs avant le 15 janvier 2013.

Calendrier

15 janvier 2013 : date limite d'envoi des propositions

Début février 2013 : sélection des communications

15 mai 2013 : rendu des versions finales des communications

13-14 juin 2013 : colloque

Comité d'organisation

Nicolas Bué : nicolas.bue@unice.fr

Maya Collombon : maya.collombon@unice.fr

Hervé Do Alto : herve.do-alto@unice.fr